

INTRANET

Comité exécutif du 4 février 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 4 février 2016.

PRÉSENT : M. Jean Tremblay, maire.

PRÉSENTS
PAR TÉLÉPHONE : MM. Claude Tremblay, Luc Boivin, conseillers et Mme Sylvie Gaudreault, conseillère.

ABSENT : M. Jacques Cleary, conseiller

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Jean-Yves Provencher, observateur, M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 9h25, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. APPEL D’OFFRES 2015-461 – LIBRE-SERVICE / BOULON, ÉCROUS ET AUTRES;

VS-CE-2016-114

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a fait paraître un appel d’offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l'acquisition de boulons, écrous et autres produits pour les libres-services des trois (3) ateliers mécaniques de la Direction des équipements motorisés (appel d’offres 2015-461 estimé de 70 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que le contrat est d’une durée d’un an à partir de la date d’adjudication et comporte une option de renouvellement de douze (12) mois supplémentaires, aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT qu’un seul soumissionnaire a déposé des prix, à savoir :

TRACTION CHICOUTIMI 168, rue des Routiers, Chicoutimi (Québec) G7H 5B1	87 281,80 \$
---	--------------

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au seul soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
TRACTION CHICOUTIMI	1	Libre-service boulons, écrous et autres	75 913,72 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 4 février 2016

INTRANET

Comité exécutif du 4 février 2016

Total avant taxes :		75 913,72 \$
TPS :	5%	3 795,69 \$
TVQ :	9,975 %	7 572,39 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus		87 281,80 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires 8300110, 8300120 et 8300130.

Adoptée à l'unanimité.

2. APPEL D’OFFRES 2015-468 – INSPECTION ET ENTRETIEN DES ASCENSEURS;

VS-CE-2016-115

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a fait paraître un appel d’offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l’inspection et l’entretien des ascenseurs, monte-charges et élévateurs pour la Direction des immeubles pour une période de 11 mois ou de 23 mois (appel d’offres 2015-468 estimé de 75000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l’option de 23 mois a été retenue et que le contrat comporte une option de renouvellement pour une année supplémentaire aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

ASCENSEURS LUMAR INC.		
3401, rang Ste-Anne, St-Norbert (Québec) J0K 3C0		
Option 1 :	Non retenue	
Option 2 :	93 773,61 \$	
ASCENSEUR MONT VALIN INC.		
110, chemin Lac Harvey, St-Fulgence (Québec) G0V 1S0		
Option 1 :	Non retenue	
Option 2 :	72 008,84 \$	
KONE INC.		
1730, avenue Newton, Québec (Québec) G1P 4J4		
Option 1 :	Non retenue	
Option 2 :	49 340,37 \$	

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
KONE INC.	1	Option 1 (11 mois)	Non retenue

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 4 février 2016

INTRANET

Comité exécutif du 4 février 2016

		Inspection et entretien des ascenseurs sur le territoire de la Ville de Saguenay	
	2	Option 1 (23 mois) Inspection et entretien des ascenseurs sur le territoire de la Ville de Saguenay	42 914,00 \$
Total avant taxes :			42 914,00 \$
TPS :		5%	2 145,70 \$
TVQ :		9,975 %	4 280,67 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			49 340,37 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 8100230.25220.

Adoptée à l'unanimité.

3. APPEL D’OFFRES 2016-037 – RÉPARATION PORTE DE GARAGE – GARAGE DE LA BAIE;

VS-CE-2016-116

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a invité cinq (5) soumissionnaires à présenter des prix pour la réparation de la porte de garage à l'extrémité sud du garage municipal de l'arrondissement de La Baie (appel d’offres 2016-037);

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

CONSTRUCTIONS CR 3435, boul. Grande-Baie S, La Baie (Québec) G7B 1G3	24 719,63 \$
POL-VIN CONSTRUCTION (2861-3776 Qc inc) 1446, rue Bagot, La Baie (Québec) G7B 2P5	25 620,00 \$
AMEC CONSTRUCTION 312, rue Joseph-Gagné Sud, La Baie (Québec) G7B 3P6	28 500,00 \$
CONSTRUCTIONS SAVARD INC. 2053, chemin du Plateau Nord, C.P. 1412, succ. A (Québec) G7B 3P5	30 468,38 \$
CONSTRUCTIONS RÉAL HOUDE INC. 410, rue Joseph-Nil Claveau, La Baie (Québec) G7B 4R6	35 527,28 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 4 février 2016

INTRANET

Comité exécutif du 4 février 2016

l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
CONSTRUCTION CR (9042-5976 Qc inc.)	1 à 5	Réparation de la porte de garage du garage municipal de La Baie	21 500,00 \$
Total avant taxes :			21 500,00 \$
TPS :		5%	1 075,00 \$
TVQ :		9,975 %	2 144,63 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			24 719,63 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R140121 CBS 004.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 9 h 40.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mfl

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations
de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées
lors de séances subséquentes.*

Date de publication : 4 février 2016

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 4 février 2016